

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Par an, (payable d'avance) \$5.00
— (payable durant l'année) 6.00
EDITION SEMI-QUOTIDIENNE
Par an, (payable d'avance) \$3.00
— (payable durant l'année) 4.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

QUEBEC,

MARDI, 12 AVRIL 1870.

Nouvelles du Jour.

La Chambre s'est ajournée hier comme de coutume de respect pour la mémoire d'un des députés de la Nouvelle-Ecosse, M. Chipman, qui vient de succomber à une attaque de la petite vérole.

Le Dr. Tupper et M. Dorion ont fait l'éloge de leur collègue décédé.

L'invasion que l'on redoute de la part des bandes fédérales du côté de St. Armand et de Huntingdon pourrait bien être tout simplement une diversion tentée en faveur des insurgés du Nord-Ouest. Il est évident que l'élément fédéral est pour quelque chose dans le mouvement à la tête duquel est Riel. En opérant sur la frontière canadienne, on espère attirer ici les volontaires et les troupes régulières que l'on se dispose à envoyer à la Rivière-Rouge.

Les deux députés du Nord-Ouest, le R. P. Ritchot et M. Scott, sont arrivés hier soir à Ottawa. M. Ritchot loge au palais épiscopal.

Il paraît que le frère de Scott a obtenu du magistrat de police de Toronto un mandat d'arrestation contre eux.

Le New Nation, du 18 mars, contient un long compte-rendu de l'entrevue de Mgr. Taché avec les membres de l'Assemblée Législative de la Terre de Rupert. C'est dans la séance du 15 qu'a eu lieu la conférence.

Le prélat a commencé par lire une dépêche qu'il a reçue de St. Paul de M. Howe, et qui est ainsi conçue.

"Les propositions de l'Assemblée sont satisfaisantes dans leur ensemble, mais il est nécessaire que les députés viennent ici régler les détails."

Puis, il a expliqué à la réunion que jusqu'à ces derniers temps, la population du Canada était peu au courant de l'état des affaires au Nord-Ouest.

"Je suis Canadien, a-t-il ajouté, et je suis fier de ce titre. Vous avez beaucoup d'amis au Canada, et dans le gouvernement et en dehors; soyez convaincus que personne ne veut vous opprimer. (Applaudissements). Quant à moi, le sentiment que je porte au peuple de la Rivière-Rouge est toujours le même. Comme je vous l'ai dit souvent, vous avez tous et chacun, sans distinction de race, de langage et de race, mon estime et mon affection. (Applaudissements)."

"Pour mieux rendre ma pensée, je me servirai d'une comparaison: le peuple de la Rivière-Rouge est, à mes yeux, comme un seul corps et l'on ne peut toucher un seul membre sans que les autres ressentent le coup. Nous sommes si unis que ce que l'on fait à l'un on le fait à l'autre. En essayant d'alléger les souffrances, je me sens donc obligé d'agir également pour tous."

Mgr. Taché a terminé en demandant la libération des prisonniers. Le Président Riel lui a répondu:

"J'ai grand plaisir à déclarer, en réponse à

la demande de Votre Grandeur, que la moitié des prisonniers seront remis en liberté dès ce soir. (Applaudissements.) et que les autres obtiendront également leur liberté aussitôt que nous aurons certains renseignements venant des localités auxquelles appartiennent les prisonniers. Je fais ceci par respect pour cette assemblée. (Applaudissements.)"

Mgr. Taché a pris de nouveau la parole pour dire:

"Comme dernière supplique je demanderais à tous les membres de cette assemblée, mais particulièrement aux représentants de la population anglaise, d'employer tous leurs efforts et toute leur influence auprès de la population pour la convaincre de la nécessité de maintenir l'union, l'ordre, d'obéir aux lois du gouvernement établi, de façon à ce que la paix ne soit plus troublée dans le territoire. (Applaudissements.)"

"Avant de m'asseoir, j'ajouterais un mot en deux au sujet de M. McDougall. Pendant mon séjour à Ottawa, j'ai eu accès aux documents officiels, et je dois dire que le gouvernement y a condamné hautement la conduite de M. McDougall. La correspondance officielle prouve que pendant que M. McDougall était à Pembina, il a reçu deux dépêches blâmant ce qu'il avait fait. (Applaudissements). Quant au Colonel Dennis, les mêmes dépêches déclarent que s'il avait réussi à soulever une guerre civile au Nord-Ouest, il aurait été tenu responsable de la justice de toute perte de vie. (Vifs applaudissements.)"

À la séance du lendemain, une résolution ainsi conçue a été adoptée:

Résolu.—Que nonobstant les insultes et les souffrances essuyées par la population du Nord-Ouest, et qu'elle endure encore, sa loyauté à l'égard de la Couronne britannique demeurera la même, pourvu que ses droits, propriétés, usages et coutumes soient respectés; et nous sommes sûrs, comme sujets britanniques, qu'ils le seront.

Ces mots nos droits comme sujets britanniques ont soulevé une assez vive discussion; on y voulait substituer ceux-ci: nos droits comme hommes.

Un comité a été nommé pour préparer une constitution.

La Presse, de St. Paul, justifie l'exécution de Scott en disant qu'il avait l'intention de tuer Riel et que du reste il avait fait deux tentatives pour renverser un gouvernement accepté par la population. Ce journal est d'avis que la mort de Scott sera un prétexte dont le Canada se servira pour établir un despotisme militaire au Nord-Ouest. Il ajoute que si la guerre éclate, elle ne sera pas d'un seul côté.

Les Fédérés.

Montréal, 11 avril.—Depuis à peu près deux semaines, les autorités militaires ont, de jour en jour, reçu communication d'informations authentiques relativement aux mouvements des fédérés le long de la frontière. Les assemblées secrètes des hommes, les transports d'armes, et dans la nuit, observés dans le voisinage de St. Armand et de Huntingdon, la semaine dernière, ont fait soupçonner une invasion.

Samedi dernier, le gouvernement à Ottawa a reçu un rapport des chefs du corps de service secret que les fédérés se préparaient à envahir la frontière canadienne du côté de Huntingdon. Dans cette circonstance, il a été jugé prudent d'expédier un corps d'observation à la frontière afin de prévenir toute surprise. En conséquence, il a été immédiatement télégraphié au Lieutenant-Colonel McKeechin, commandant le 50e bataillon des Huntingdon Borderers, et au Colonel Rodger, commandant le 51e bataillon des Chasseurs d'Hemingford, de faire sortir leurs hommes sous les armes et de

les préparer à tout événement. Pour une guerre d'escarmouches sur la frontière, une troupe de cavalerie rend des services immenses; le gouvernement l'a reconnu, et c'est pour cela qu'il a ordonné immédiatement au Major Steven de faire passer les Hussards de Sherbrooke.

Le corps de cavalerie de Cockshire, sous le commandement du Capt. Winder, et la troupe de cavalerie No. 1, commandée par le Capt Muir, ont paré hier avant de subir une inspection à leurs quartiers généraux respectifs et sont partis ce matin pour Huntingdon, où se trouve la base de toutes les opérations.

L'entraînement et à la parade de la troupe du Capt. Muir et à l'école militaire il y avait beaucoup de monde, et les soldats ont reçu des selles, des munitions et des couvertes. La troupe paraît très bien.

Il n'y a pas eu, que nous sachions, de partis de fédérés armés qui aient traversé la frontière, quoiqu'une pareille démarche de leur part est imminente; si les fédérés méditent sérieusement un projet d'invasion, comme le croient quelques personnes bien informées, ils ne peuvent tarder de le mettre à exécution. Jusqu'à présent les mesures prises par le gouvernement ne sont que des mesures de précaution. Outre les troupes de cavalerie appelées sous les armes et qui ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher immédiatement à la frontière les corps suivants de volontaires ont aussi reçu ordre de prendre les armes: Le 60e bataillon, du Missisquoi Bay Corps, commandé par le Lt.-Col. E. Chamberland, M. P.; le 52e bataillon de Hull ou le Corps de Volontaires de Bedford, commandé par le Lt. Col. Hon. M. Dunkin, M. P., et le 21e bataillon de St. Jean, commandé par le Lt.-Col. Marchand.

La batterie des artilleurs de St. Jean a aussi reçu ordre de rejoindre les autres corps de volontaires dans le mouvement. Ce corps d'artilleurs est sous le commandement du Col. W. Osborne Smith, Député-Adjoint Général. On s'attend à ce que trois batteries d'artillerie de Montréal recevront l'ordre de sortir aujourd'hui et, ainsi que la batterie de campagne du Col. Stevenson, de se préparer à marcher à la frontière.

Une lettre particulière reçue de Vermont dit que quatre charges de provisions pour les fédérés sont arrivées à St. Alban et sont conduites directement vers la frontière canadienne. Il y a peut-être un peu d'exagération dans ce rapport, mais il est bien évident qu'il y a quelque chose.

La troupe de cavalerie du Capt. Muir est partie cette après-midi à 1 heure pour Huntingdon et Lachine, St. Martin et Hemmingford.

Le Col. W. Osborne Smith, D. A. G., de ce district, part ce soir pour la frontière.

On a reçu de Huntingdon les dépêches suivantes:

Le 50e bataillon, fort de 250 hommes, a été passé en revue et fait la patrouille par tout le pays. La plus grande excitation règne et l'on s'attend à des troubles sérieux.

On apprend justement de Malone, situé à 15 milles de Huntingdon, que les fédérés s'y rassemblent en grand nombre.

Hemingford, 11 avril.—Des dépêches d'Ottawa ont été reçues ici tard dans la journée de samedi, ordonnant de faire sortir immédiatement les volontaires sous les armes. Des courriers ont été dépêchés à l'instant par tout le pays pour rassembler les hommes et en deux heures il y en avait déjà un grand nombre de réunis.

Huit postes de gardes des compagnies nos. 5 et 6 ont été placés sur points les plus importants. Pendant toute la journée de dimanche, les hommes sont arrivés de tous les côtés pour s'enrôler et ce matin les compagnies du 51e bataillon des Hemmingford Rangers, sont nombreuses, chacune d'elles comptant 40 hommes en moyenne. On déploie la plus grande activité et le plus vif enthousiasme.

Des nouvelles viennent de la frontière d'ant

qu'il y a plusieurs signes manifeste d'une prochaine invasion.

Plusieurs individus qui ont été vus rôdant dans le village, sont surveillés de près par les autorités.

C'est la croyance générale que les fédérés méditent un coup d'éclat.

Le bataillon est, à l'heure qu'il est, en parade pour subir l'inspection. Les munitions ont été données aux soldats.

Les autorités militaires n'ont rien négligé pour défendre la frontière et faire une chaude réception aux fédérés s'ils tentent une invasion.

La Question du Nord-Ouest.

OPINION DES JOURNAUX.

(Du Nouveau Monde.)

Dans les événements qui agitent profondément une nation, on voit presque toujours un homme s'élever au-dessus des autres par son énergie, son coup-d'œil, l'ascendant de son génie ou par une ambition que rien n'arrête. Le nom de cet homme personnifie l'époque où il paraît, et de toutes parts, dans le présent comme dans l'histoire qui s'écrira plus tard, on a les yeux sur lui. C'est que les événements sont les idées, et qu'une idée est d'autant plus puissante qu'elle s'incarne dans la tête d'un homme et le possède tout entier. Les circonstances, les dispositions du peuple, les fautes des grands, une longue suite de malheurs ou le spectacle des malheurs d'autrui, tout semble préparer les jours décisifs pendant lesquels une nation se lève à la voix d'un des siens pour marcher à la vie ou à la mort, à la gloire ou à un effacement éternel. Aussi n'y a-t-il rien de petit dans ces époques de lutte où de sombre résistance, ni les incidents, ni les actes, ni les faits, ni les hommes.

Ce que nous écrivons ici, c'est l'enseignement de l'histoire de tous les temps et de tous les lieux; république ou monarchie, absolutisme ou démocratie, tyrannie d'un seul ou de tous, chaque régime a eu ses hommes qui l'ont préparé, comme il a eu l'homme qui l'a débordé.

Le chiffre de la population, l'étendue du pays, la richesse de ses habitants sont peu de chose en comparaison des principes engagés. De fait, quand un peuple lutte, l'idée qui combat ou qu'il défend est universelle. Tous sont intéressés ou à son triomphe ou à sa défaite. La solidarité des nations est comme la solidarité des individus, elle oblige dans l'un comme dans l'autre cas.

Le spectacle de ces résistances nationales est de tous les jours, principalement dans notre siècle de bouleversements et de ruines; et sur cette partie du continent américain, les canadiens français ont eu leur demi-siècle de lutte ouverte, éclatante, glorieuse; et si on bien sûr que cette époque soit finie? Pour être moins apparente et plus souterraine, la guerre est elle moins vive, moins acharnée, moins terrible?

Puisque nous avons souffert sur tous les champs de bataille, depuis l'Acadie aux grands lacs, depuis le golfe St. Laurent au golfe du Mexique, puisque nous avons résisté à la tribune et dans la presse, par la parole et par les actes durant tant d'années, comment ne pas nous passionner pour le sort de cette poignée de colons canadiens, anglais, écossais et irlandais des prairies anglaises du Nord-Ouest qui veulent la liberté au lieu de la tutelle humiliante que nous leur avons préparée, nous qui perdons si vite la mémoire d'hier!

Sont-ils moins dignes de notre admiration parcequ'ils rejettent le joug que nous avons nous-mêmes fabriqué? Non certes.

Voilà des hommes qui ont eu mille raisons de croire leurs droits religieux et civils en péril par une troupe d'aventuriers du Haut Canada, malheureusement revêtus de notre autorité, et nous, surtout du Bas-Canada, qui connaissons par expérience ce que valent et ce que veulent ces aventuriers orangistes que nous combattons depuis 1841, nous leur refusations nos sympathies!

—Et bien! nous mourrons tous les deux, car s'ils touchent à un cheveu de votre tête, ce ne sera qu'après m'avoir tué!"

Les heures s'écoulaient vite, lorsqu'on ensemble; déjà minuit était sonné depuis longtemps avant que Mme de Pécan n'eût songé à rejoindre son amie qui l'attendait cachée dans son appartement à Paris lorsqu'on les croyait toutes deux à la campagne. Elle s'arracha enfin à ces joies si chèrement payées et parla de départ.

—Je reviendrai, mon ami, disait-elle; puis-que vous ne consentez pas à quitter la France, puisque vous laissez pour moi votre tête sous le couteau, je puis bien aussi m'exposer au danger. Vous me reverrez bientôt et je veillerai sur vous. Soyez prudent, ne vous montrez pas, vous leur échapperez."

Après mille baisers, mille serments de s'aimer toujours, ils se séparèrent. Geneviève descendit précipitamment les quatre étages. Lorsqu'elle se trouva dans la rue, elle regarda autour d'elle, pour appeler le cocher de fiacre qui l'avait attendue, et elle aperçut alors un homme enveloppé dans un manteau qui se cachait dans une porte voisine. L'habitude du malheur donne de la présence d'esprit. Elle comprit qu'elle avait pu être suivie et n'eut pas l'air d'en concevoir le moindre soupçon.

—Mon ami, dit-elle au cocher qui lui ouvrait la portière, pouvez-vous aller à la rue des Vieux-Augustins, no. 8, porter cette lettre? Vous viendrez me reprendre ici, j'y reste encore une heure. Tenez, ajoutez-elle en lui donnant un écu de six livres, voilà pour la commission. Allez, c'est très-pressé et très-important."

Puis elle frappa de nouveau à la porte et entra dans la maison après avoir remis au cocher une lettre sans inscription. Elle se pencha vers Stanislas, de sa fenêtre, avait vu ce mariage, et s'élança au devant d'elle dans l'escalier et lui en demanda la cause.

Nous, surtout du Bas Canada, nous ne demandons pas à notre gouvernement de se montrer juste, équitable, conciliant envers un petit peuple aussi héroïque, aussi digne d'admiration qu'il se montre depuis six mois!

L'homme qui s'est mis à la tête de la résistance patriotique des colons de la Rivière-Rouge, Riel, après avoir donné un rare exemple de modération au milieu des obstacles et des coups sans nombre auxquels il s'est constamment trouvé en butte, a malheureusement fait un faux pas. Il n'y avait pas eu de sang jusqu'ici dans cette glorieuse page qui vient d'être des hommes qu'on croyait à demi sauvages et qu'on traitait comme tels; pourquoi faut-il que Riel, obéissant à une mauvaise influence ait ordonné l'exécution de ce Scott dont la mort ne saurait faire oublier les fautes? Pourquoi cette hâte au moment de l'arrivée de Mgr Taché?

Pourquoi n'avoir pas écouté les conseils et les prières du clergé catholique qui demandait la grâce du condamné, un orangiste? Pourquoi mettre un cadavre sur le chemin glorieux parcouru jusqu'ici?

Certes, nous blâmons autant que qui que ce soit l'exécution de Scott, ça a été une grave faute politique; et si, comme représentant la seule autorité du pays, Riel a cru que l'intérêt public exigeait la mort de cet homme qui n'avait cessé de comploter contre l'ordre de choses accepté par toute la colonie, il aurait dû, cependant, déférer aux supplications du clergé catholique et des principaux qui demandaient grâce pour le coupable.

Mais, rappelons nous en même temps que si tel a commis une faute, nous en connaissons encore de l'affaire que bien peu de chose, et que même ce peu de chose nous vient d'une source plus que suspecte. Souvenons nous que les Schults, les Mair et les Dennis sont aujourd'hui dans le Haut Canada, et que ce sont eux qui inspirent la presse de cette province.

Qui, dans le moment actuel, se montre plus sauvage, ou du Telegraph, de Toronto, qui demande de mettre la tête de Riel à prix, ou de Riel lui-même, ce demi-sauvage, ce barbare des prairies, qui durant six mois de pleine dictature au milieu d'ennemis acharnés, a toujours respecté la propriété et la vie des individus?

Nous comprenons le désappointement que la province du Haut Canada a ressenti en voyant le Nord-Ouest lui échapper au nom de la liberté politique et religieuse. De catholiques et de canadiens français, elle ne pensait plus en retrouver sur son chemin, et voilà que précisément ses plans les plus caressés échouent contre la résistance que lui opposent des catholiques et des canadiens français.

Mais, cet échec doit-il faire oublier aux trois autres provinces de la Confédération les principes et la gravité des intérêts mis en jeu dans toute la question?

De ce que Riel a commis une grave faute dans six mois de dictature difficile, s'ensuit-il qu'il fallait traiter la colonie comme une population de sauvages, tout mettre à feu et à sang?

La précipitation des journaux d'Ontario nous surprend et nous attriste; comment espérer de faire entendre la voix de la justice au milieu de ces cris d'extermination qui s'élèvent de toutes parts?

On pense à la guerre, et la pression qui s'exerce en ce moment sur le ministère pour le jeter dans des voies malheureuses est grande, nous le savons; mais, n'y a-t-il qu'une province dans la Confédération? La modération, l'équité, les moyens de pacification sont-ils vraiment épuisés? Le Fort Garry est loin de Toronto, d'Ottawa et de Montréal; nous demandons qu'avant d'appeler aux armes contre une colonie qui ne saurait être tenue responsable de la faute d'un homme, nous soyons parfaitement éclairés sur les moindres détails de la question.

Voilà pourquoi nous trouvons peu sage ces articles fulminants des journaux et ces assemblées convoquées pour se prononcer sur un fait très réel comme, nous en sommes sûrs.

Avant de prendre la parole des Schults, des Mair et des Dennis sur les événements du Nord-Ouest, nous demandons que ces hommes-là soient mis en accusation comme les premiers et seuls auteurs du trouble qui va coûter tant d'argent et tant de sang inutile peut-être au Canada. Si la colonie de la Rivière-Rouge s'est opposée aux projets du Canada, si elle a chassé nos représentants, si elle s'est donné un gouvernement pour traiter d'égal avec le nôtre, à qui la faute, sinon aux hommes sans foi ni loi qui menaçaient de la traiter en nation conquise, comme une population de nègres ou de sauvages.

Il est des époques d'excitation où les gouvernements et les individus semblent pris de vertige; la passion seule les conduit; les mesures les plus extrêmes paraissent les plus naturelles; ce temps là nous semble arrivé dans la question du Nord-Ouest. Eh! bien, quoiqu'il en coûte, nous sommes décidés à résister à ce flot écumant, et à faire entendre la voix de la modération, de la justice et de la prudence au milieu de cette tempête qui se déchaîne à la porte de l'Exécutif pour nous pousser à la guerre contre une faible colonie dont le seul crime est de revendiquer ses droits religieux et civils. En demandant justice pour le peuple, nous la demandons également pour Riel et pour Scott, pour Schults et pour Dennis."

(De la Minerve.)

"Le fait est que la population indignée du Nord-Ouest, au nom de laquelle l'insurrection agit, a été complètement mise de côté. Ceux qui prétendent que ce mouvement a pour but d'assurer la suprématie à l'élément canadien français dans le Nord-Ouest, parceque cet élément se trouve en majorité, oublient constamment que cet élément est laissé dans l'oubli le plus absolu. On a fait des instruments de mépris. Aucun d'eux ne figure dans les assemblées pour indiquer l'opinion et la volonté de la population. On voit tout le temps un canadien comme Riel, des anglais et des américains imposer leurs volontés. Quelques intrigants étaient décidés à parvenir à tout prix et ils ont habilement profité des circonstances. Que l'insurrection triomphe, qu'il se forme une organisation composée des agitateurs actuels, l'élément américain aura autant d'influence que l'élément canadien, les anglais y auront le même commandement que les français.

L'avocat que le clergé catholique est au fond du mouvement, ne jure pas d'un air de vérité qui saute aux yeux. Une fois que la population fut instruite et naïve des Médis a été complotée par les mécontents, quelques prêtres isolés ont pu se laisser emporter par le courant; ils ont même pu paraître prendre part aux conseils de la rébellion; mais qui peut dire qu'en face d'un mouvement basé sur le caractère extrême, emporté, d'une population à demi sauvage, il est si préférable de ne pas chercher à contrôler les esprits et de ne pas essayer de les contenir dans une certaine mesure. Si des membres du clergé ont pris une part active à la rébellion pour le plaisir de se révolter, nous ne voulons pas élever la voix pour les justifier; mais cette accusation là n'a jamais été prouvée et tant qu'elle ne sera pas, il existera des raisons plausibles de croire à des motifs plus nobles. D'ailleurs, que quelques missionnaires aient agi individuellement comme ils ont voulu, l'opinion des autorités religieuses de la Rivière-Rouge est parfaitement connue. M. le Vicaire Général Thibault n'a jamais approuvé le mouvement. Mgr. Taché a offert spontanément de se soumettre aux fatigues d'un voyage des plus pénibles pour aller autant que possible réprimer les mauvais effets du mouvement. Le Haut-Canada ne fera que donner le fair play en attendant le résultat de sa mission.

Si le Haut Canada voulait mettre pour un moment de côté ses préventions, pour discuter au mérite la question de la pacification, le règlement des difficultés ferait un grand pas.

West, nous demandons que ces hommes-là soient mis en accusation comme les premiers et seuls auteurs du trouble qui va coûter tant d'argent et tant de sang inutile peut-être au Canada. Si la colonie de la Rivière-Rouge s'est opposée aux projets du Canada, si elle a chassé nos représentants, si elle s'est donné un gouvernement pour traiter d'égal avec le nôtre, à qui la faute, sinon aux hommes sans foi ni loi qui menaçaient de la traiter en nation conquise, comme une population de nègres ou de sauvages.

Il est des époques d'excitation où les gouvernements et les individus semblent pris de vertige; la passion seule les conduit; les mesures les plus extrêmes paraissent les plus naturelles; ce temps là nous semble arrivé dans la question du Nord-Ouest. Eh! bien, quoiqu'il en coûte, nous sommes décidés à résister à ce flot écumant, et à faire entendre la voix de la modération, de la justice et de la prudence au milieu de cette tempête qui se déchaîne à la porte de l'Exécutif pour nous pousser à la guerre contre une faible colonie dont le seul crime est de revendiquer ses droits religieux et civils. En demandant justice pour le peuple, nous la demandons également pour Riel et pour Scott, pour Schults et pour Dennis."

(De la Minerve.)

"Le fait est que la population indignée du Nord-Ouest, au nom de laquelle l'insurrection agit, a été complètement mise de côté. Ceux qui prétendent que ce mouvement a pour but d'assurer la suprématie à l'élément canadien français dans le Nord-Ouest, parceque cet élément se trouve en majorité, oublient constamment que cet élément est laissé dans l'oubli le plus absolu. On a fait des instruments de mépris. Aucun d'eux ne figure dans les assemblées pour indiquer l'opinion et la volonté de la population. On voit tout le temps un canadien comme Riel, des anglais et des américains imposer leurs volontés. Quelques intrigants étaient décidés à parvenir à tout prix et ils ont habilement profité des circonstances. Que l'insurrection triomphe, qu'il se forme une organisation composée des agitateurs actuels, l'élément américain aura autant d'influence que l'élément canadien, les anglais y auront le même commandement que les français.

L'avocat que le clergé catholique est au fond du mouvement, ne jure pas d'un air de vérité qui saute aux yeux. Une fois que la population fut instruite et naïve des Médis a été complotée par les mécontents, quelques prêtres isolés ont pu se laisser emporter par le courant; ils ont même pu paraître prendre part aux conseils de la rébellion; mais qui peut dire qu'en face d'un mouvement basé sur le caractère extrême, emporté, d'une population à demi sauvage, il est si préférable de ne pas chercher à contrôler les esprits et de ne pas essayer de les contenir dans une certaine mesure. Si des membres du clergé ont pris une part active à la rébellion pour le plaisir de se révolter, nous ne voulons pas élever la voix pour les justifier; mais cette accusation là n'a jamais été prouvée et tant qu'elle ne sera pas, il existera des raisons plausibles de croire à des motifs plus nobles. D'ailleurs, que quelques missionnaires aient agi individuellement comme ils ont voulu, l'opinion des autorités religieuses de la Rivière-Rouge est parfaitement connue. M. le Vicaire Général Thibault n'a jamais approuvé le mouvement. Mgr. Taché a offert spontanément de se soumettre aux fatigues d'un voyage des plus pénibles pour aller autant que possible réprimer les mauvais effets du mouvement. Le Haut-Canada ne fera que donner le fair play en attendant le résultat de sa mission.

Si le Haut Canada voulait mettre pour un moment de côté ses préventions, pour discuter au mérite la question de la pacification, le règlement des difficultés ferait un grand pas.

Le sang d'un homme à été versé, il est vrai. C'est un deuil qui restera sur le compte des rebelles et qui soulèvera l'indignation de tous les canadiens. Mais avant de songer à venger un homme, il faut sauver la situation. Il y a un crime à châtier; mais par la pacification, il y a des milliers de vies à épargner.

—Et bien! nous mourrons tous les deux, car s'ils touchent à un cheveu de votre tête, ce ne sera qu'après m'avoir tué!"

Les heures s'écoulaient vite, lorsqu'on ensemble; déjà minuit était sonné depuis longtemps avant que Mme de Pécan n'eût songé à rejoindre son amie qui l'attendait cachée dans son appartement à Paris lorsqu'on les croyait toutes deux à la campagne. Elle s'arracha enfin à ces joies si chèrement payées et parla de départ.

—Je reviendrai, mon ami, disait-elle; puis-que vous ne consentez pas à quitter la France, puisque vous laissez pour moi votre tête sous le couteau, je puis bien aussi m'exposer au danger. Vous me reverrez bientôt et je veillerai sur vous. Soyez prudent, ne vous montrez pas, vous leur échapperez."

Après mille baisers, mille serments de s'aimer toujours, ils se séparèrent. Geneviève descendit précipitamment les quatre étages. Lorsqu'elle se trouva dans la rue, elle regarda autour d'elle, pour appeler le cocher de fiacre qui l'avait attendue, et elle aperçut alors un homme enveloppé dans un manteau qui se cachait dans une porte voisine. L'habitude du malheur donne de la présence d'esprit. Elle comprit qu'elle avait pu être suivie et n'eut pas l'air d'en concevoir le moindre soupçon.

—Mon ami, dit-elle au cocher qui lui ouvrait la portière, pouvez-vous aller à la rue des Vieux-Augustins, no. 8, porter cette lettre? Vous viendrez me reprendre ici, j'y reste encore une heure. Tenez, ajoutez-elle en lui donnant un écu de six livres, voilà pour la commission. Allez, c'est très-pressé et très-important."

Puis elle frappa de nouveau à la porte et entra dans la maison après avoir remis au cocher une lettre sans inscription. Elle se pencha vers Stanislas, de sa fenêtre, avait vu ce mariage, et s'élança au devant d'elle dans l'escalier et lui en demanda la cause.

—Et bien! nous mourrons tous les deux, car s'ils touchent à un cheveu de votre tête, ce ne sera qu'après m'avoir tué!"

Les heures s'écoulaient vite, lorsqu'on ensemble; déjà minuit était sonné depuis longtemps avant que Mme de Pécan n'eût songé à rejoindre son amie qui l'attendait cachée dans son appartement à Paris lorsqu'on les croyait toutes deux à la campagne. Elle s'arracha enfin à ces joies si chèrement payées et parla de départ.

—Je reviendrai, mon ami, disait-elle; puis-que vous ne consentez pas à quitter la France, puisque vous laissez pour moi votre tête sous le couteau, je puis bien aussi m'exposer au danger. Vous me reverrez bientôt et je veillerai sur vous. Soyez prudent, ne vous montrez pas, vous leur échapperez."

Après mille baisers, mille serments de s'aimer toujours, ils se séparèrent. Geneviève descendit précipitamment les quatre étages. Lorsqu'elle se trouva dans la rue, elle regarda autour d'elle, pour appeler le cocher de fiacre qui l'avait attendue, et elle aperçut alors un homme enveloppé dans un manteau qui se cachait dans une porte voisine. L'habitude du malheur donne de la présence d'esprit. Elle comprit qu'elle avait pu être suivie et n'eut pas l'air d'en concevoir le moindre soupçon.

—Mon ami, dit-elle au cocher qui lui ouvrait la portière, pouvez-vous aller à la rue des Vieux-Augustins, no. 8, porter cette lettre? Vous viendrez me reprendre ici, j'y reste encore une heure. Tenez, ajoutez-elle en lui donnant un écu de six livres, voilà pour la commission. Allez, c'est très-pressé et très-important."

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 12 AVRIL 1870.

LE

COMTE DE SOMBREUIL

PAR

MADAME LA COMTESSE DASH.

(Suite.)

Le lendemain de ce jour, Stanislas prit une chambre aux environs et s'y installa sans donner son adresse à personne, même à son père, un dessein secret l'occupait sans doute. Il commença à rôder autour de la maison de la marquise; en face de ses fenêtres se trouvait une maison nouvellement construite, et que le malheur des temps avait fait abandonner. Un soir il écrivit à la leureur du reverser sur le mur blanc de cette maison, le numéro et la rue de celle qu'il occupait, en grands caractères, au charbon. Geneviève était prévenue, et dès son réveil elle chercha, comme chaque matin, si elle découvrait un souvenir. Cette façon de s'écrire, imaginée par elle, ne causait aucun trouble dans son intérieur, car personne ne soupçonnait cette singulière correspondance effacée par Stanislas aussitôt qu'elle avait été lue.

"Je la verrai peut-être, se disait l'amoureux jeune homme en regardant sa mansarde; je ne comprends pas mon cœur, cette passion là envahit tout entier, si bien qu'il y reste à peine une place à mes affections les plus chères autrefois."

L'amour est le plus grand conquérant du monde. Il règne en despote, il détruit ses dévanciers, et dans sa folle ambition il veut étendre son empire même sur l'avenir, comme si le temps n'était pas son maître?

Un matin, Stanislas reçut un billet chiffonné, illisible, quoique venu par la poste, qui le pria de rester chez lui deux jours sans sortir: il crut d'abord à un piège; en y regardant de plus près il lui sembla reconnaître l'écriture de la marquise; dans le doute, il attendit, il aurait volontiers risqué sa vie contre une plus faible espérance.

Le soir à neuf heures on frappa à sa porte, il ouvrit sans hésiter, c'était elle!

Leur première parole fut une longue étreinte car ils se voyaient seuls et libres pour la première fois de leur vie.

"Mon Dieu! disait Geneviève, je n'ai pas assez acheté ce moment de bonheur!"

Quant à Stanislas, il était dans l'ivresse, il respirait à peine, il ne parlait pas, il ne voyait plus.

"Elle! répétait-il en balbutiant, elle ici!"

—Où, je suis ici, Stanislas, et j'y suis pour quelques heures. Oh! je voulais vous

PAPIER ET PAPETERIE.

LES soussignés ayant acheté un Fonds de Banqueroute de Papeterie à Montréal, à 40 cents par piastre meilleur marché que le prix d'achat, le vendront à une petite avance au commerce et autres.

J. & W. REID, Rue St. Paul

Québec, 12 avril 1870.—3f

On demande Immédiatement

DEUX BONS COMMIS. On exige de bonnes recommandations. BERNARD & HÉMOND. Québec, 12 avril 1870.

ON DEMANDE

DE vieux Livres ou du vieux Manuscrit, et surtout de vieux Papiers, Boîtes, Lettres et toutes sortes de chiffons pour servir à la fabrication de Papier Neuf. On payera le plus haut prix. J. W. REID, No. 40, Rue St. Paul. Québec, 12 avril 1870.—1m

FETE DE PAQUES. ED. CLARKE, RUE DU PONT, A L'ENSEIGNE DU MULATRE.

ANNONCE au public et à ses pratiques qu'à l'occasion de la fête de Pâques on trouvera chez l'assortiment le plus magnifique et le plus varié d'épicerie, à savoir: Jambons, Lard, Saucisses, Fromage Anglais, Américain, de Gruyère, Beurre frais, Œufs, Raisin de Corinthe, Gros Raisin Bleu, Raisin au Pudding, Oranges, Citrons, etc. etc. Un choix superbe de liqueurs fortes, de liqueurs fines, telles que: Eau-de-vie, Cognac, Old Tom, Jamaïque, Gin, Vin d'Oporto, Sherry, Claret, etc., et un grand nombre d'autres épicerie de premier choix et que le public fera bien de venir voir avant d'aller ailleurs. ED. CLARKE, Marchand-Épicière. Québec, 12 avril 1870.



CORPORATION DE QUÉBEC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 33 Vict. chap. 45, la nomination des candidats pour les offices d'Échevins et de Conseillers pour les divers quartiers de la cité de Québec, a eu lieu CE JOURD'HUI, LE DEUXIÈME LUNDI D'AVRIL, savoir: l'ONZIÈME JOUR D'AVRIL, mil huit cent soixante-dix, au bureau du Greffier de la cité, à l'HOTEL-DE-VILLE, entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi, et que les nominations suivantes ont été faites, savoir:

- POUR L'OFFICE D'ECHEVINS: Quartier St. Louis: Weston Hunt, Ecuyer; du Palais: Thomas Norris, George Hall; St. Pierre: Pierre Garnier, Louis Bourget; Champlain: Henry Dinning, John Hearn; St. Roch: Abdon L. Côté, Germain Guay; Jacques-Cartier: Robert Chambers, F. N. Gingras; Montcalm: W. W. Scott, A. D. Rivierin; St. Jean: R. F. Rinfret, Ecuyer.

POUR L'OFFICE DE CONSEILLERS

- Quartier St. Louis: Joseph G. Bossé, Ecuyer; William Home, Patrick Henchy, Ernest Gagnon, Olivier Côté; St. Pierre: H. Blanchet, J. B. C. Hébert, L. J. Roy, J. L. Martineau, William Convey, Louis Bourget, John L. Gibb, J. C. Nolan, F. McLaughlin, John Giblin, J. E. Blais, John G. Burns; Montcalm: John Fitzgerald, H. T. Taschereau, Denis O'Hare, C. J. L. Lafrance, Jos. F. Peachy; St. Roch: Jacques Auger, Joseph Julien, P. V. Vallin, A. G. Tournegrande, J. A. Mailloux, F. W. Roy.

N'y ayant qu'un seul candidat pour les offices d'Échevin au quartier St. Jean et St. Louis savoir: R. F. Rinfret, Ecuyer pour le quartier St. Jean, et Weston Hunt, Ecuyer pour le quartier St. Louis, ils sont donc élus, et je les proclame par ces présentes élus respectivement Échevins pour les dits quartiers.

N'y ayant que deux candidats pour l'office de Conseillers pour les quartiers St. Jean et Jacques-Cartier, savoir: C. J. L. Lafrance et Joseph F. Peachy pour le quartier St. Jean, et J. A. Mailloux et J. W. Roy pour le quartier Jacques-Cartier, ils sont donc élus respectivement Conseillers pour les dits quartiers. Et comme plus d'un candidat a été mis en nomination pour les offices d'Échevins et de Conseillers pour les autres quartiers de la cité, je donne par ces présentes avis que la votation pour les quartiers en dernier lieu mentionnés aura lieu mon prochain JOUR D'AVRIL courant au VINGT-TROISIÈME JOUR du dit mois, ces deux jours inclus, entre NEUF heures du matin et QUATRE heures de l'après-midi, d'après les dispositions de l'acte 33 Vict. chap. 46.

Hôtel-de-Ville, Bureau du Greffier de la cité. Québec, 11 avril 1870.

A. G. CANNON, Greffier de la cité. Québec, 12 avril 1870.

Assurance Maritime Océanique.

"THE PROVINCIAL OF CANADA."

ETABLIE EN 1849.

Avec d'autres Bureaux agissant de Concert.

DISQUES sur Coques, Frets et Cargaison pour le Remontant complet, acceptés pour les ports d'Europe, aller et retour; ainsi que pour l'Australie, l'Amérique du sud, etc. etc. Affaires transigées, des États-Unis à des ports Européens et autres, et "Vice Versa." OWEN MURPHY, Agent d'Assurance, Bâtisse du Télégraphe (Sous-sol) No. 26, Rue St. Pierre. Québec, 12 avril 1870.

DICTIONNAIRE GÉNEALOGIQUE

FAMILLES CANADIENNES

Depuis la fondation de la Colonie jusqu'à nos jours

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY, A. D. S.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à toutes les familles canadiennes de Québec et de Lévis, que nous venons d'être nommés seuls Agents pour ces deux villes, du Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes; et qu'un de nos Agents, M. Rodier, se rendra à domicile pour recueillir les souscriptions des personnes qui désirent encourager cette œuvre si nationale et se procurer un ouvrage d'un mérite et d'une utilité incontestables, que le mode de publication met à la portée de toutes les bourses.

CONDITIONS.

Le 1er volume de 800 pages, broché, sera livré aux souscripteurs au prix de \$2.50.

RELIURE.

La reliure se paie en sus \$1.50-1.00 et 80 cts. selon le genre.

N. B.—Nous devons prévenir qu'étant seuls autorisés à recueillir les souscriptions pour cet ouvrage à Québec et à Lévis, les personnes, qui d'aujourd'hui, souscrivent autrement que par notre entremise, s'exposent à ne pas le recevoir, attendu que leur souscription sera considérée par M. l'Éditeur comme non avenue et leur sera retournée.

Toute demande de souscription peut être faite à notre Bureau, No. 49, Rue d'Alouette, Faubourg St. Jean, ou par lettre affranchie adressée, Boite, 327, Québec. DUBEAU & ASSÉLIN. Québec, 12 avril 1870.



CORPORATION DE QUÉBEC.

Bureau du Surintendant des Travaux.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 12 Avril.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumission pour Bois d'Échantillon" adressées au Surintendant des Travaux seront reçues à ce Bureau d'HUI à MERCREDI le 20 du courant, à 4 heures P. M., pour tel BOIS DE SCIEGE de choix de 2me qualité dont la Corporation pourra avoir besoin du 1er Mai 1870 au 1er Mai 1871. Chaque soumission mentionnera le prix par pied cube réduit de bois de 4 x 4 jusqu'à 4 x 12 et de 6 x 6 jusqu'à 6 x 12. La Corporation ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Le contracteur paiera au notaire le coût du contrat. CES. BAILLAIRGÉ, Surintendant des Travaux. Québec, 12 avril 1870.



CORPORATION DE QUÉBEC.

Bureau du Surintendant des Travaux.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 12 Avril 1870.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumission pour Pierre" et adressées au Surintendant des Travaux seront reçues à ce Bureau d'HUI à MERCREDI le 20 du courant, à 4 heures P. M., pour telle quantité de pierre à casser de Cap Rouge ou d'autre pierre de même espèce qui pourra être requise par la Corporation pour une année du 1er Mai prochain au 1er Mai 1871. Le prix sera coté à tant la toise mesure française de 216 pieds cubes, livrée sur le quai St. Roch au Palais ou la pierre sera livrée au frais du contracteur. CHARLES BAILLAIRGÉ, Surintendant des Travaux. Québec, 12 avril 1870.

J. Hearn, Rinfret, Scott, Auger, Convey, Giblin, Hamel, Julien, Lafrance, Mailloux, McLaughlin et Peachy, 16.

M. le conseiller Hearn, secondé par M. le conseiller Blanchet, a proposé et il a été Résolu—Que le Conseil s'ajourne à mardi, le 12 du courant, à 7 heures P. M. Ajourné.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur, Veuillez me permettre de me servir de la voie de votre journal, pour informer les électeurs du quartier du Palais que nous sommes très surpris d'apprendre que nous sommes au nombre des candidats à la charge de conseillers pour le susdit quartier. Pour éviter toute méprise nous déclarons que nous avons été mis en nomination à notre insu et contre notre volonté; nous ignorons même les noms de ceux qui ont eu assez de confiance en nous, pour se permettre cet excès de dévouement.

Nous protestons contre cette nomination et déclarons que nous n'avons jamais désiré et que nous ne voulons pas être candidats pour le quartier du Palais; que nous ne voulons qu'agir comme électeurs et supporter les candidatures de M. Norris, comme échevin, et de MM. Hébert et Gagnon, comme conseillers.

J. L. MARTINEAU, OLIVIER CÔTÉ.

Québec, 11 avril 1870.

Choses et autres.

—Gustave Glaudin est l'homme le plus affiné de Paris.

Il fait tout à la hâte, descend d'une voiture, monte dans une autre et se foule la rate dans les intervalles.

L... disait de lui: Il a toujours l'air d'aller corriger les épreuves d'Homère.

—C'était pendant la campagne d'Italie. Je ne sais quel corps expéditionnaire venait d'arriver à je ne sais quel campement. Une rivière coulait au milieu des tentes. Un général demanda à un officier si l'eau convenait bien aux chevaux:

—Ma foi! mon général,—dit l'officier,—il ne s'en plaignent pas!

—On sait,—depuis trop longtemps,—que l'organe de Frédéric Lemaître n'a plus guère que deux notes,—la clameur et la chuchotement.

Quelqu'un définissait dernièrement sa façon de déclamer: —C'est un tonnerre qui a besoin de réparations.

X... venait de perdre à la Bourse une somme assez ronde. Il rentre chez lui, le front soucieux. Justement, ce jour là, il avait du monde à dîner.

Il parle de ses mauvaises opérations, répète comment il se fait qu'il... comment il aurait pu se faire que... Bref, les menus propos d'un homme ennuyé.

Le dessert arrive. Alors sa fille, une petite fille de cinq ans, s'approche de lui, le prend par le cou, et l'embrasse:

—Voyons, papa, du sang froid, il faut être philosophe! Cela ne s'invente pas.

—Toutes les usurpations de titres n'ont pas été atteintes par la loi. Nous signalons à l'autorité une sorte d'abus auquel on n'a pas songé.

Dans un hôtel meublé d'un des petits quartiers de Paris, se trouve un individu auquel le concierge et les locataires n'adressent la parole qu'avec le plus grand respect.

On l'appelle généralement "mon sieur le président."

Ce titre ayant piqué ma curiosité, je m'adressai au président, afin de savoir quel était le revenu de sa place.

—Monsieur, me dit-il en rougissant, je suis employé dans un magasin de nouveautés.

D'où vient alors le titre de président qui vous est donné avec tant de libéralité?

—Monsieur, j'ai été président du banquet offert tous les ans aux chefs de la maison par leurs employés!

—Un écrivain de talent, réduit par la nécessité à composer de petites nouvelles plus ou moins fantaisies, enrichissait de sa prose fantaisiste un journal de modes dont le propriétaire, plus fort en arithmétique qu'en orthographe, n'appréciait pas ses travaux à leur véritable valeur.

—Il ne s'agit pas chez moi, lui dit-il un jour, de faire du style; ce qu'il me faut, c'est des articles amusants; je ne tiens pas à ce qu'ils soient littéraires.

—Un des nombreux "schumacker" qui honorent la cordonnerie parisienne, se moquait très librement d'un Anglais qui, après dix ans de séjour en France, n'avait pu encore s'approprier notre prononciation. Les Allemands, selon lui, perdent bien plus aisément leur accent, et, pour exemple, il se citait lui-même en se comparant à son camarade irlandais. Il riait à gorge déployée, notamment parce que ce William en était encore à dire: Des petites pods.

—Mais vous, lui dit-je, comment prononcez-vous cela?

—Oh! moi, monsieur, répondit-il avec une incroyable fatuité, c'est bien différent, che tis: Tes bédits bois!

(Officiel.)

Séance spéciale du Conseil de Ville.

Samedi, 9 avril 1870.

Présents: Son Honneur le Maire et MM. les échevins Bourget, Chambers, Côté, Hall, J. Hearn, Rinfret et Scott et MM. les conseillers Auger, Blanchet, Convey, Giblin, Hamel, M. A. Hearn, Henry, Julien, Lafrance, Mailloux, McLaughlin, O'Hare et Peachy.

Le procès verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

Présenté par Son Honneur le Maire une consultation de L. G. Baillairgé, écuyer, avocat de la Corporation, relativement à la légalité des listes des électeurs qui doivent servir à la nomination prochaine des candidats et à l'élection des membres du conseil, sous l'empire de l'acte 33 Vict. chap. 46.

Conformément à un avis, M. le conseiller Hearn, secondé par M. le conseiller Henry, a proposé:

Que la lettre de l'Honorable Sir John Rose, en date du 18 janvier dernier, ayant trait au rachat des bons de la cité devenant dus en novembre prochain, adressée à Son Honneur le Maire et de record dans le bureau du trésorier, soit maintenant lue devant ce conseil pour l'information de tous ses membres et qu'elle soit publiée avec le procès verbal des délibérations de ce conseil pour l'information des citoyens.

Laquelle motion ayant été mise aux voix a été rejetée, sur division de 4 contre 16, savoir:

Pour: MM. Blanchet, M. A. Hearn, Henry et O'Hare, 4. Contre: MM. Bourget, Chambers, Côté, Hall,

musiques.—Grâce à la bienveillante permission du colonel Bagot et aux officiers du 69e régiment, la musique de ce régiment jouera, de 4 à 5 heures, mercredi, sur la Terrasse Durham, si le temps le permet. Voici le programme: Quadrille... Un ballo... Strauss. Ouverture... Sabat Mater... Mercadante. Valse... Die Elfen Reigen.Gung'l. Souvenirs de Weber. Galop... En avant... Kuhnert.

COUR DE POLICE.—Un citoyen, de St. Romuald, est condamné à \$50 d'amende avec les frais, pour avoir vendu des boissons fortes, sans licence.

Un grand nombre de personnes viennent voter devant le greffier de la Paix, suivant les dispositions du nouvel acte pour l'élection des échevins et conseillers de la Cité de Québec.

Une enquête se poursuit à propos d'un vol de chaussettes.

COUR DE RECORD.—Jean Cayer, pour ivresse et nuisance publique au marché Jacques Cartier, 8 et les frais ou 4 jours.

Ann Cody, épouse de W. Burke, pour ivresse et nuisance publique dans la rue St. Augustin, \$4 et les frais ou 1 mois.

Henriette Lebel, sur sa propre demande, est incorporée pour un mois.

Michael Nolan, pour ivresse et nuisance publique, renvoyé.

Le même pour avoir frappé le constable Badger en devoir, absous.

Daniel Nolan, pour tapage et jurons, pardon complet.

PETITE GAZETTE.

—Savez vous un excellent moyen, mon cher lecteur, d'oublier complètement que vous avez fait quarante jours de jeûne et d'abstinence. J'en connais un moi, et moi, je ne vous ferai pas payer pour le savoir, je viens vous l'apprendre gratis. Je ne vous demande que de me lire et d'appliquer la recette, elle est tout facile.

Samedi prochain au matin, de bon matin, faites votre toilette à la hâte, prenez un panier, et vite, achetez-vous, par le chemin le plus court, vers la Basse-Ville; traversez rapidement le marché Finlay, car il y a des gens là qui occupés à parler ou à faire mousser leurs marchandises, vous insinueront que vous avez gâché tout de passer outre sans donner un coup d'œil aux quartiers de moutons et d'agneau, aux magnifiques morceaux de bœuf suspendus à leurs étaux; ce sont des gens inattendants, nous ne disons pas qu'ils ont tort d'agir comme cela, mais vous seriez très coupable de les écouter; encore une fois, si, et lorsque vous aurez dépassé le porche qui sépare le marché Finlay avec le marché Champlain, prenez la diagonale, suivez votre chemin jusqu'à la Halle de ce dernier marché. Après avoir franchi les degrés du perron en pierre, allez droit à l'étal de M. Léon Aré.

D'abord, vous serez ébloui par la magnificence avec laquelle l'étal sera orné, puis vos regards se reporteront sur les formidables pyramides de viande de bœuf, déposée en morceaux, en tranches, enfin de mille manières, au goût des acheteurs; sur les nombreux quartiers de veau, d'agneau et de mouton, suspendus à l'étal, et ornés de fleurs des plus vives couleurs. En parcourant des yeux cette masse de viande déposée, vous rencontrerez un magnifique filet de veau, séduisant comme il est rare d'en voir ailleurs; malgré vous, vous le voyez, par anticipation, servi rôti devant vous, cela vous fait venir l'eau à la bouche; vous diriez votre bonheur et vous faites l'acquisition du futur succulent filet.

Mais, je vous jure que là ne se borneront pas seulement vos achats; quand vous prendrez le chemin du logis, vous aurez acheté au même étal plus d'une tranche de bœuf, un joli quartier d'agneau etc., tant vous serez séduit par le choix de la viande que M. Léon Aré a la réputation d'avoir constamment en mains et surtout aux fêtes de Noël et de Pâques.

BULLETIN MARITIME.

—Le steamship Austrian, Capt. Wylie, parti de Portland le 26 mars, est arrivé à Liverpool le 9 du courant.

—Le steamer Germany, Capt. Graham, laisse Liverpool, et le steamer Ottawa, capitaine Archer, quitte Glasgow aujourd'hui, le 12 avril pour Québec.

—L'Austrian, Capt. Wylie, partira de Liverpool pour Québec, le 14 du courant, et sera ainsi le steamer de retour, entrera le premier dans notre port ce printemps.

—Le steamer Medway, Capt. Harris, de la Ligne de Londres, laissera Londres pour Québec jeudi, le 14 avril.

—Le Gleniffer, capt. Coffee; l'Albena, capt. Hamilton; le Caigron, capt. Guy; le Shandon, capt. McConnell, sont partis de Glasgow pour Québec le 22 mars. Le Pericles, capt. Jones, a laissé Glasgow le 21 mars pour ici; et le navire Lake Huron, capt. Buchanan; le même port aussi pour Québec le 23 mars.

—Le bateau à vapeur Express, capt. Turgeon, venant de Berthier et des stations intermédiaires, est arrivé hier à 2 heures p. m. au quai des Ross avec 100 passagers, 50 têtes de bestiaux et une cargaison complète. Le capitaine dit qu'il y a bien peu de glaces sur le fleuve et que les batteurs sont presque toutes disparues.—La goélette Adélaïde, capt. Corrivier, venant de Berthier, est arrivée quelques minutes avant le bateau à vapeur, avec une cargaison de denrées. Elle partira pour le Labrador, le 14 du courant, avec une cargaison de provisions.

—La goélette des pilotes No. 3, Don. Joe. Cauchon, a levé l'ancre dimanche après midi pour le Bic. Elle a dû prendre à son bord à l'île Verte et aux Trois Pistoles 17 pilotes pour la station du Bic où ils attendront les premiers arrivages d'outre mer.

—La goélette Wm. Power No. 1 partira mercredi prochain pour la même destination avec 16 pilotes à son bord.

—Le brick Two Bopthers, Capt. Dickson, parti de New-York pour Massillon, a dû s'arrêter aux Bermudes, en détresse. Après examen, il a été condamné et sa cargaison a été transférée à bord du brick Glance, le 2 du courant.

—Liverpool, 9 avril.—Le steamer City of Durham, est parti aujourd'hui pour Halifax. Il a reçu avis de suivre une ligne de traverse septentrionale et de voir s'il signifiera quelque part la City of Brussels.

Londonderry, 10 avril.—Le steamer Anglia, venant de New-York, est arrivé ici.

—Les immenses docks de Liverpool, dont la capacité égale 1,200,000 tonneaux, sont trouvés insuffisants et on doit leur ajouter un nouveau dock.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

Paris, 9 avril.—La crise ministérielle continue à se prolonger. Il s'agit toujours de savoir si la présidence sera soumise au Corps Législatif ou non. M. Ollivier a déclaré devant les chambres que l'empire n'était pas en question; mais qu'il s'agissait de décider si l'absolutisme serait remplacé par un régime plus libéral.

Il paraît certain que MM. Daru, Buffet et de Talhouët vont résigner. Il est rumored que MM. Magne et de la Guéronnière les remplaceront.

Paris, 9 avril.—Depuis quelque temps on a affiché des placards sur les murs et dans toutes les places publiques de la ville, invitant tous les ouvriers de Paris à refuser de payer leurs taxes pendant un mois et de se joindre à la grève générale le 10 avril. Les autorités de la

ville ont pris des mesures pour réprimer les désordres qui doivent éclater demain, mais les journaux se moquent de tout cela.

Paris, 10 avril.—L'empereur ayant absolument refusé de faire des concessions dans l'affaire du plébiscite, M. Buffet a offert sa démission. Jusqu'à ce moment il est seul à faire cette démarche, mais on s'attend à d'autres changements.

Les journaux organes du centre-gauche sont mécontents contre le ministère et disant qu'il ne recevra pas l'appui de leurs amis dans la chambre.

Madrid, 9 avril.—L'émeute de la Catalogne continue. La ville de Barcelone est tranquille, les faubourgs ayant été enlevés par les troupes après un long et vigoureux combat.

La conscription, cause de ces désordres, est terminée dans toute l'Espagne.

Madrid, 9 avril.—Les insurgés ont coupé le télégraphe entre cette ville et Barcelone; et les nouvelles qui viennent de ce quartier sont contradictoires.

Le gén. Baldrick qui vient d'être nommé au commandement des troupes nationales, est resté à une courte distance de Barcelone. Les rebelles ont fui devant lui.

On s'attend à ce que le général fera une attaque décisive aujourd'hui contre la position des insurgés.

Annances Nouvelles.

Corporation de Québec.—Chs. Baillairgé.

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

do do do

ANNONCES NOUVELLES.

VENANT D'ETRE REÇU

PAR LE STEAMER NESTORIAN. A VENDRE S. BOYCE.

LAINE Gazouze Verte en Flocons. Laine de Berlin à 6 la douzaine.

Articles de Bonneterie en Coton Blanc de 3/4 à 28. 9d. la paire.

No. 45, RUE ST. JEAN. Québec, 12 avril 1870.—3f

Bureau de Commerce de Québec.

UNE Assemblée Générale Spéciale du Bureau de Commerce de Québec, pour prendre en considération le nouveau tarif...

Tous les membres sont priés de s'y trouver. T. H. GRANT, Secrétaire.

Québec, 12 avril 1870.



CORPORATION DE QUÉBEC.

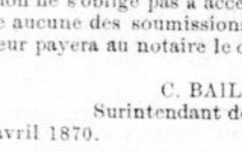
Bureau du Surintendant des Travaux. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 12 avril 1870.

AVIS PUBLIC

EST par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Surintendant des Travaux, seront reçues d'hui à mercredi...

Le contracteur paiera au notaire le coût du contrat.

C. BAILLAIRGE, Surintendant des Travaux. Québec, 12 avril 1870.



CORPORATION DE QUÉBEC.

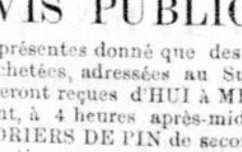
Bureau du Surintendant des Travaux. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 12 avril 1870.

AVIS PUBLIC

EST par ces présentes donné que des soumissions cachetées, adressées au Surintendant des Travaux, seront reçues d'hui à mercredi...

Le contracteur paiera au notaire le coût du contrat.

C. BAILLAIRGE, Surintendant des Travaux. Québec, 12 avril 1870.



CORPORATION DE QUÉBEC.

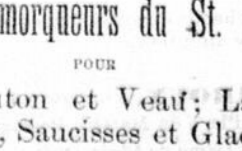
Bureau du Surintendant des Travaux. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 12 avril 1870.

AVIS PUBLIC

EST par ces présentes donné que des soumissions cachetées, adressées au Surintendant des Travaux, seront reçues d'hui à mercredi...

Le contracteur paiera au notaire le coût du contrat.

C. BAILLAIRGE, Surintendant des Travaux. Québec, 12 avril 1870.



CORPORATION DE QUÉBEC.

Bureau du Surintendant des Travaux. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 12 avril 1870.

AVIS PUBLIC

EST par ces présentes donné que des soumissions cachetées, adressées au Surintendant des Travaux, seront reçues d'hui à mercredi...

Le contracteur paiera au notaire le coût du contrat.

C. BAILLAIRGE, Surintendant des Travaux. Québec, 12 avril 1870.

VENTE A L'ENCAN.

PAR G. F. GIBSONE & CIE. G. F. GIBSONE & CIE., VENDORONT A L'ENCAN A LEUR MAGASIN, MERCREDI, LE 13 AVRIL.

20 Caisses de Chapeaux en Soie Fashionables fabriqués expressément pour le Marché québécois et étant tous articles neufs.

Vente à DEUX heures P. M. précises. G. F. GIBSONE & CIE., Encanteurs et Courtiers. Québec, 8 avril 1870.

DANS L'AFFAIRE DE JOSEPH GAUMOND & FILS, FAILLIS.

JE, soussigné, L. P. DEMERS, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont priés de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois.

Québec, 9 avril 1870.—2s

Instituteur Demandé.

ON demande pour l'école du Village de la Malbaie, un Instituteur diplômé pour Ecole Modèle et capable d'enseigner les langues Françaises et Anglaises.

S'adresser à ELZEAR VINCENT, Secrétaire-Trésorier. Malbaie, 9 avril 1870.—3f-1s

ANIMAUX DE PRIX MARCHÉ DE PAQUES.

LEON AREL fait savoir à ses pratiques et à son pub. que, contrairement à ce qu'il a fait les années dernières, il ne fera cette année aucune exposition d'animaux...

Québec, 9 avril 1870.

L'ORGUEIL DE COMPTON. ANIMAUX DE PRIX.

M. THOMAS DELANY expose au Marché de Paques et leur viande sera exposée à son magasin, Marché Champlain, SAMEDI prochain, et vendus à des prix raisonnables.

Québec, 9 avril 1870.

AUJOURD'HUI SAMEDI, CORPORAION DE QUÉBEC.

UN Troupeau d'Animaux de prix les plus magnifiques qui aient été exposés dans l'Amérique du Nord on sur le Globe, au Marché Champlain, depuis 10 HEURES à MIDI.

Il appelle d'une manière spéciale l'attention du public sur l'énorme Génisse de Ryan surnommée "l'Orgueil de Compton," élevée par M. H. Cochrane, etc.

Plusieurs de ces animaux peuvent être achetés sur un terme à la Petite Rivière. Québec, 9 avril 1870.—cf

DEMENAGEMENT

Dans le cours de Juin prochain, ENORME REDUCTION L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE, chez MONTMINY & BRUNET.

No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH.

CHANGEMENT DE DOMICILE

NOUS, soussignés, donnons avis que, dans le courant de ce mois, nous transporterons notre établissement à la nouvelle maison en pierre de taille de W. Hossack, écuver, No. 58, rue St. Pierre, voisine de celle que nous occupons maintenant.

Notre assortiment à l'ouverture de la navigation, sera plus considérable et plus varié, et nous recevrons par les premiers arrivages un nouvel approvisionnement de Quincalleries en général.

Ferrures de maison et Coutilleries, Essieux et Ressorts de Voiture, Bottes de toutes sortes, les Moyeux de roues, Bordures et Toiles cirées pour les voitures.

BLANC DE PLOMB De la célèbre manufacture de WALKER, PARKER & CIE., Peintures Sèches et en Huile, de toute couleur. Huiles de Lin et Térébenthine. Vernis Anglais et Américains. Vitres de toutes grandeurs et Mastic.

ARTICLES DE SELLERIES DE TOUTES SORTES Acier à Ressorts. Feuillard de toute grandeur et Fer à clous. Ferblanc, Tôle à Tuyaux, grand Tôle noire. Tôle galvanisée, Zinc en feuilles. Plomb en feuilles et à tirer. Tuyaux de Plomb, Tuyaux à fer. Têtes de Pompe de toute grandeur. Fil de fer, Etain en barres et en blocs. Lignes de toutes sortes, et Clous à cheval patentés. Paquetage en lin, Tubes en verre. Salmomètres et Thermomètres pour bateaux à vapeur.

Prix modérés et termes libéraux. N. LEMTEUX & NOEL, Québec, 8 avril 1870.—1m

A VENDRE OU A LOUER

UNE magnifique maison, tout près de l'Eglise, avec un établissement de Tanneur et tout le roulant de la boutique, Hangar, Jardin, etc., etc.

A louer à Lévis, côté du Passage, une maison en briques à 3 étages, excellent poste de commerce. Pour les conditions, s'adresser à PIERRE BÉGIN, Tanneur, Lévis. Québec, 8 avril 1870.—1m

PIANOS! PIANOS!!

LES personnes désireuses de se procurer un bon Piano à bon marché (et il y en a beaucoup) n'ont rien de mieux à faire que d'aller chez A. LAVIGNE, Marchand de Musique, voir les magnifiques pianos de

SCHUETZE & LUDOLFF et MARSHALL & WENDELL, reconnus les instruments les plus solides, les plus brillants et les mieux finis, qui se construisent aujourd'hui.

A. LAVIGNE, Marchand de Musique, Rue St. Jean, Québec, 7 avril 1870.

COUVERTS DE PIANOS.

M. A. LAVIGNE a toujours en mains un assortiment très-considérable de Couverts de Pianos de tous prix. Ces tapis sont préparés expressément pour Pianos et empêchent l'humidité et la poussière d'atteindre le dessus des pianos.

A vendre chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, No. 111, Rue St. Jean, Bâtisse de la Banque d'Epargne. Québec, 7 avril 1870.

L'ALBUM CANADIEN. A VENDRE.

20 Exemplaires de l'Album Canadien. 6 Exemplaires des Maple Leaves avec les dessins des Villas autour de Québec—12 Photographies. 6 Exemplaires—Ornithologie du Canada. Ces Volumes ne sont en vente nulle part ailleurs.

GARANT & TRUDEL, Libraires. Québec, 8 avril 1870

PERDU.

HIER après-midi, depuis le Palais jusque chez MM. THIBAUDEAU & CIE., Importateurs en gros de Marchandises Sèches, un PORTE-MANTEAU contenant des papiers de valeur et qui ne sont utiles qu'au propriétaire seulement, et une petite somme d'argent.

Celui qui le rapportera au propriétaire à l'adresse ci-dessous, aura \$5 de récompense. MME. FIS. MORIN, Palais. Québec, 8 avril 1870.—cf

CORPORAION DE QUÉBEC.

LES soumissions cachetées, seront reçues d'HUI à JEUDI, à MIDI, le 14e jour d'Avril courant, pour la publication des ANNONCES dans un journal anglais et dans un journal français de cette ville, du ler. de MAI prochain, jusqu'au ler. de MAI 1871. Le prix devra être calculé à..... par ligne de 24m petit texte (Brevière.)

Les soumissionnaires devront s'obliger de publier les procédés du Conseil gratis.

Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour Annonces," adressées au Greffier de la Cité et déposées à son Bureau où l'on pourra obtenir toute autre information, tous les jours, de 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

La Corporation ne sera pas tenue d'accepter la Soumission la plus basse. Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Québec, 9 avril 1870.—5f

CORPORAION DE QUÉBEC.

LES soumissions cachetées seront reçues d'HUI à JEUDI, à MIDI, le 14e jour d'Avril courant, pour les Impressions qui pourront être requises par la Corporation, depuis le ler. MAI prochain, jusqu'au ler. de MAI 1871, suivant le devis qui peut voir au Bureau du soussigné.

Les Soumissions devront être endossées "Soumissions pour Impressions," adressées au Greffier de la Cité et déposées à son Bureau, où l'on pourra obtenir les renseignements nécessaires, tous les jours, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

La Corporation ne sera pas tenue d'accepter la Soumission la plus basse. Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Québec, 9 avril 1870.—5f

CHANGEMENT DE DOMICILE

NOUS, soussignés, donnons avis que, dans le courant de ce mois, nous transporterons notre établissement à la nouvelle maison en pierre de taille de W. Hossack, écuver, No. 58, rue St. Pierre, voisine de celle que nous occupons maintenant.

Notre assortiment à l'ouverture de la navigation, sera plus considérable et plus varié, et nous recevrons par les premiers arrivages un nouvel approvisionnement de Quincalleries en général.

Ferrures de maison et Coutilleries, Essieux et Ressorts de Voiture, Bottes de toutes sortes, les Moyeux de roues, Bordures et Toiles cirées pour les voitures.

BLANC DE PLOMB De la célèbre manufacture de WALKER, PARKER & CIE., Peintures Sèches et en Huile, de toute couleur. Huiles de Lin et Térébenthine. Vernis Anglais et Américains. Vitres de toutes grandeurs et Mastic.

ARTICLES DE SELLERIES DE TOUTES SORTES Acier à Ressorts. Feuillard de toute grandeur et Fer à clous. Ferblanc, Tôle à Tuyaux, grand Tôle noire. Tôle galvanisée, Zinc en feuilles. Plomb en feuilles et à tirer. Tuyaux de Plomb, Tuyaux à fer. Têtes de Pompe de toute grandeur. Fil de fer, Etain en barres et en blocs. Lignes de toutes sortes, et Clous à cheval patentés. Paquetage en lin, Tubes en verre. Salmomètres et Thermomètres pour bateaux à vapeur.

Prix modérés et termes libéraux. N. LEMTEUX & NOEL, Québec, 8 avril 1870.—1m

A VENDRE OU A LOUER

UNE magnifique maison, tout près de l'Eglise, avec un établissement de Tanneur et tout le roulant de la boutique, Hangar, Jardin, etc., etc.

A louer à Lévis, côté du Passage, une maison en briques à 3 étages, excellent poste de commerce. Pour les conditions, s'adresser à PIERRE BÉGIN, Tanneur, Lévis. Québec, 8 avril 1870.—1m

PIANOS! PIANOS!!

LES personnes désireuses de se procurer un bon Piano à bon marché (et il y en a beaucoup) n'ont rien de mieux à faire que d'aller chez A. LAVIGNE, Marchand de Musique, voir les magnifiques pianos de

SCHUETZE & LUDOLFF et MARSHALL & WENDELL, reconnus les instruments les plus solides, les plus brillants et les mieux finis, qui se construisent aujourd'hui.

A. LAVIGNE, Marchand de Musique, Rue St. Jean, Québec, 7 avril 1870.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES.

75 Ballots DE CE COTÉ-CI DE L'ATLANTIQUE PAR LES STEAMERS SUIVANTS. Le Peruvian, Le Prussian, L'Austrian et le Nestorian.

NOUS ANNONÇONS

UN AVIS IMPORTANT.

NOUS devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés "Société des Ingénieurs de Québec," de cette ville des "Conducteurs de la Société Industrielle de Québec, de l'Institut Royal des Ingénieurs Hollandais et de la Société des Ingénieurs de Hongrie, Directeur et Fondateur des Annales du Génie Civil, Libraire de la Société des Ingénieurs Civils," de cette ville des "Conducteurs des Ingénieurs de France et de Belgique, de celle des "Mécaniciens de la Marine Impériale," etc., etc., et que nous pouvons leur procurer tous les ouvrages qu'ils ne sauraient trouver ailleurs qu'à notre établissement.

NOUS procurerons les Catalogues de cette Librairie aux personnes qui nous en feront la demande par lettre affranchie.

RENSEIGNEMENTS.

NOUS pouvons fournir les renseignements qu'on nous demandera concernant tout ouvrage de Religion, Philosophie, Histoire, Littérature, Sciences et Arts—de Législation, Droit, Jurisprudence, Économie Politique, Administration, Commerce et Navigation—d'Anatomie, Physiologie, Sciences Physiques et Naturelles, Pathologie Médicale et Chirurgicale, Thérapeutique, Hygiène, Pharmacie, Art vétérinaire—d'Éducation, Enseignement, Distributions de Prix, etc., etc.

—ABONNEMENTS.— Nous donnerons une attention spéciale à tout ouvrage publié en Canada dont on voudra bien nous donner l'adresse, et MM. les Éditeurs sont priés de vouloir s'adresser à nous pour l'abonnement de leurs Publications, car, avant à notre époque les Agents actifs et intelligents qui parcourent les différentes parties de la Province pour solliciter des commandes, nous pouvons leur assurer, à l'avance, un succès que tout autre système ne pourrait obtenir.

DEMANAGEMENT.

AVANT le mois de Mai prochain nous transporterons notre Bureau de No. 92, Rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, au No. 24, Rue Couillard, Haute-Ville. N. B.—Nous exécuterons également toute commande pour articles de Manufactures Françaises, Belges, Américaines et Canadiennes, le tout à des conditions très-libérales.

Agences et commandes sollicitées. DUBEAU & ASSELIN, Québec, 7 avril 1870.

A LOUER.

UN grand Hôtel, rue Cul-de-Sac, autrefois occupé par M. Noonan et maintenant par M. Kelly. Le magasin et la maison, rue Cul-de-Sac, occupés par M. Côté. Les Nos. 4 et 6, Montcalm Buildings, rue Amable, logement confortable à £20 de loyer.

A. JOSEPH, E. G. CANNON, N. P. Québec, 16 mars 1870.—1m

A LOUER.

UN No. 9, sur la rue St. François, St. Roch, tout le bas d'une maison en briques, contenant un logement et un magasin propre à un marchand-épicer. Possession donnée au ler. Mai. S'adresser à M. LEON AREL, à son domicile ou à son magasin, Halle Champlain. Québec, 1er. avril 1870.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES.

75 Ballots DE CE COTÉ-CI DE L'ATLANTIQUE PAR LES STEAMERS SUIVANTS. Le Peruvian, Le Prussian, L'Austrian et le Nestorian.

NOUS ANNONÇONS

UN AVIS IMPORTANT.

NOUS devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés "Société des Ingénieurs de Québec," de cette ville des "Conducteurs de la Société Industrielle de Québec, de l'Institut Royal des Ingénieurs Hollandais et de la Société des Ingénieurs de Hongrie, Directeur et Fondateur des Annales du Génie Civil, Libraire de la Société des Ingénieurs Civils," de cette ville des "Conducteurs des Ingénieurs de France et de Belgique, de celle des "Mécaniciens de la Marine Impériale," etc., etc., et que nous pouvons leur procurer tous les ouvrages qu'ils ne sauraient trouver ailleurs qu'à notre établissement.

NOUS procurerons les Catalogues de cette Librairie aux personnes qui nous en feront la demande par lettre affranchie.

RENSEIGNEMENTS.

NOUS pouvons fournir les renseignements qu'on nous demandera concernant tout ouvrage de Religion, Philosophie, Histoire, Littérature, Sciences et Arts—de Législation, Droit, Jurisprudence, Économie Politique, Administration, Commerce et Navigation—d'Anatomie, Physiologie, Sciences Physiques et Naturelles, Pathologie Médicale et Chirurgicale, Thérapeutique, Hygiène, Pharmacie, Art vétérinaire—d'Éducation, Enseignement, Distributions de Prix, etc., etc.

—ABONNEMENTS.— Nous donnerons une attention spéciale à tout ouvrage publié en Canada dont on voudra bien nous donner l'adresse, et MM. les Éditeurs sont priés de vouloir s'adresser à nous pour l'abonnement de leurs Publications, car, avant à notre époque les Agents actifs et intelligents qui parcourent les différentes parties de la Province pour solliciter des commandes, nous pouvons leur assurer, à l'avance, un succès que tout autre système ne pourrait obtenir.

DEMANAGEMENT.

AVANT le mois de Mai prochain nous transporterons notre Bureau de No. 92, Rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, au No. 24, Rue Couillard, Haute-Ville. N. B.—Nous exécuterons également toute commande pour articles de Manufactures Françaises, Belges, Américaines et Canadiennes, le tout à des conditions très-libérales.

Agences et commandes sollicitées. DUBEAU & ASSELIN, Québec, 7 avril 1870.

A LOUER.

UN grand Hôtel, rue Cul-de-Sac, autrefois occupé par M. Noonan et maintenant par M. Kelly. Le magasin et la maison, rue Cul-de-Sac, occupés par M. Côté. Les Nos. 4 et 6, Montcalm Buildings, rue Amable, logement confortable à £20 de loyer.

A. JOSEPH, E. G. CANNON, N. P. Québec, 16 mars 1870.—1m

A LOUER.

UN No. 9, sur la rue St. François, St. Roch, tout le bas d'une maison en briques, contenant un logement et un magasin propre à un marchand-épicer. Possession donnée au ler. Mai. S'adresser à M. LEON AREL, à son domicile ou à son magasin, Halle Champlain. Québec, 1er. avril 1870.

DERNIERES NOUVEAUTES

EN FAIT DE MARCHANDISES SECHES, Arrivées par les derniers Steamers Océaniques. 50 Caisses de Marchandises de première Classe, Choies avec beaucoup de soin sur les Marchés Français et Anglais, ET CONSISTANT EN :

- Draps Noirs et Casimires, Tweeds Canadiens et Écossais, Drap Vénitien à l'épreuve de l'eau, Étoiles à Pardessus, Draps Laines, Draps à Manteaux, Velvètes, Toile à Chemise et Cols, Articles de Bonneterie et Gants, Cravates, Monchoirs, Polignols, Chemises "Regattas" et en Flanelle, Soies Noires et de Couleur, Étoffes à Robes de Goût, Étoffes Laines et en Soie, Gilets en Velvètes et en Soie, Indiennes Françaises et Brillantes de Fantaisie, Vêtements Dentelle de Malte, Sets de Cols et Manchettes, Parasols et Parapluies, Plumes et Fleurs.

CÉLÈBRES GANTS D'ALEXANDRE ET DE JOUVIN, BERNARD & HEMOND, No. 4, Rue St. Jean, Haute-Ville, Québec.

Québec, 11 avril 1870.

MANUFACTURE CANADIENNE. F. GOURDEAU, MEUBLIER-BOURREUR, ESCALIER DE LA COTE D'ABRAHAM, ENTRE LA RUE ST. VALIER ET LA COTE D'ABRAHAM.

À l'honneur de remercier ses pratiques et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour et prend la liberté de leur annoncer que grâce aux améliorations qu'il a introduites dans ses ateliers tant par le choix de ses matériaux, que par ses ouvriers, il est maintenant en mesure de recevoir n'importe quel ordre dans sa ligne de commerce et il espère que par sa ponctualité ainsi que ses prix continuent à mériter une part du patronage public.

N. B.—Il se charge aussi de garnir les maisons, tel que tisser, coudre et poser les Rideaux, Tapis et Prêtres ainsi que poser les Corniches—De plus, Matelas, Lits de Plume, Paillasses à Ressort et Paillasses Piquées, faites à ordre. Le tout sous le plus court délai.

Une visite dans les ateliers est respectueusement sollicitée. F. GOURDEAU, Québec, 9 avril 1870.

Agence Générale en Librairie, DUBEAU & ASSELIN, Commissionnaires pour la France, la Belgique, les États-Unis et le Canada.

NOUS avons l'honneur d'annoncer que nous avons établi une Agence Générale en Librairie et que nous nous chargeons de procurer sur commande, dans le plus court délai et aux prix des catalogues, tous les ouvrages, de quelque genre qu'ils soient, imprimés en France, en Belgique, aux États-Unis et en Canada. En un mot, nous remplirons toutes les commissions en Librairie dont on voudra bien nous charger.

AVIS IMPORTANT.

NOUS devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés "Société des Ingénieurs de Québec," de cette ville des "Conducteurs de la Société Industrielle de Québec, de l'Institut Royal des Ingénieurs Hollandais et de la Société des Ingénieurs de Hongrie, Directeur et Fondateur des Annales du Génie Civil, Libraire de la Société des Ingénieurs Civils," de cette ville des "Conducteurs des Ingénieurs de France et de Belgique, de celle des "Mécaniciens de la Marine Impériale," etc., etc., et que nous pouvons leur procurer tous les ouvrages qu'ils ne sauraient trouver ailleurs qu'à notre établissement.

NOUS procurerons les Catalogues de cette Librairie aux personnes qui nous en feront la demande par lettre affranchie.

RENSEIGNEMENTS.

NOUS pouvons fournir les renseignements qu'on nous demandera concernant tout ouvrage de Religion, Philosophie, Histoire, Littérature, Sciences et Arts—de Législation, Droit, Jurisprudence, Économie Politique, Administration, Commerce et Navigation—d'Anatomie, Physiologie, Sciences Physiques et Naturelles, Pathologie Médicale et Chirurgicale, Thérapeutique, Hygiène, Pharmacie, Art vétérinaire—d'Éducation, Enseignement, Distributions de Prix, etc., etc.

—ABONNEMENTS.— Nous donnerons une attention spéciale à tout ouvrage publié en Canada dont on voudra bien nous donner l'adresse, et MM. les Éditeurs sont priés de vouloir s'adresser à nous pour l'abonnement de leurs Publications, car, avant à notre époque les Agents actifs et intelligents qui parcourent les différentes parties de la Province pour solliciter des commandes, nous pouvons leur assurer, à l'avance, un succès que tout autre système ne pourrait obtenir.

DEMANAGEMENT.

AVANT le mois de Mai prochain nous transporterons notre Bureau de No. 92, Rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, au No. 24, Rue Couillard, Haute-Ville. N. B.—Nous exécuterons également toute commande pour articles de Manufactures Françaises, Belges, Américaines et Canadiennes, le tout à des conditions très-libérales.

Agences et commandes sollicitées. DUBEAU & ASSELIN, Québec, 7 avril 1870.

A LOUER.

UN grand Hôtel, rue Cul-de-Sac, autrefois occupé par M. Noonan et maintenant par M. Kelly. Le magasin et la maison, rue Cul-de-Sac, occupés par M. Côté. Les Nos. 4 et 6, Montcalm Buildings, rue Amable, logement confortable à £20 de loyer.

A. JOSEPH, E. G. CANNON, N. P. Québec, 16 mars 1870.—1m

A LOUER.

UN No. 9, sur la rue St. François, St. Roch, tout le bas d'une maison en briques, contenant un logement et un magasin propre à un marchand-épicer. Possession donnée au ler. Mai. S'adresser à M. LEON AREL, à son domicile ou à son magasin, Halle Champlain. Québec, 1er. avril 1870.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

Dans l'affaire de JULIA ANN McMANUS, Faillie. La Faillie a fait à moi une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, RUE ST. PIERRE, Québec, LUNDI, le 25e jour d'AVRIL 1870, à 2 HEURES P. M., pour recevoir un rapport de ses affaires et nommer un Syndic. WM. WALKER, Syndic ad interim. Québec, 7 avril 1870.—2s

ACTE DE LA FAILLITE 1869.

Dans l'affaire de JOSEPH MARTEL, Failli. L'faillie a fait une cession de ses biens à moi et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 9, Rue St. Pierre, Québec, JEUDI, le 21e jour d'AVRIL 1870, à 2 heures P. M., pour recevoir un rapport de ses affaires et nommer un syndic. G. F. GIBSONE, Syndic ad interim. Québec, 6 avril 1870.—2s

F. E. ALF. EVANTUREL, L. L. B., AVOCAT. Bureau d'Affaires: No. 1, Rue Saint-An-Matolot, BASSÉ-VILLE, QUÉBEC.

AVIS. A VENDRE. Tout un fonds de magasin de Quinquillerie. Réduction de 25 à 40 pour cent sur toutes les Marchandises.

Le soussigné voulant se retirer des affaires de la Ferrière, est décidé à vendre son fonds de magasin aux prix coutants, pour les achats en gros, et avec une grande réduction sur les prix ordinaires, pour la vente en détail.

QUÉBEC, 21 JANV. 1870. MICHON. A VENDRE OU A LOUER, A LEVIS.

CETTE magnifique maison, située à quelques pas de quelques arpents du chemin de St. Henri, près de la Côte Tibbits, sur le prolongement de la Rue St. Georges.

A vendre ou à louer. QUATRE arpents et deux perches de terre de front sur vingt arpents de profondeur situés dans la dite Paroisse de St. Pierre dans la première concession au Nord de la Rivière du Sud.

A LOUER A LEVIS. CETTE belle et spacieuse maison à deux étages, située au coin de la Côte Davidson et de la Côte Labadie, vis-à-vis la propriété de M. Cass, épicer.

A LOUER. LE Cottage connu sous le nom de "Drive House", situé à la jonction du chemin St. Louis et du chemin Ste. Foy, au haut de la Côte du Cap-Rouge.

CHEMIN A LISSES QUÉBEC. GOSFORD. LOTS à bâtir, Points de Vue, à vendre dans la ville de Gosford, au chemin Gosford dans le Township Gosford.

PILULES DE BLANCARD, L'ODORE FERRUGINEUX INALTERABLE. Sans Odeur, ni Saveur de Fer ou d'Iode.

TOUTS les ouvrages de Médecine indiquent l'usage de fer contre les affections Chlorotiques, Scrofuleuses, Tuberculoses, Pâles couleurs, Hémorrhées, l'Anémie, la Leucorrhée (certes Blanches), l'Amenorrhée, (menstruation nulle ou difficile), etc.

A VENDRE. BOUTES de Corde scél et rendu à domicile par le soussigné.

M. JULES LELAIDIER, Jardinier Fleuriste, Pépiniériste et Maréchalier. Annonce un public qu'il est prêt à entreprendre tous les travaux de sa spécialité qu'on voudra bien lui confier.

Nouvelle Musique pour Piano, MAGNIQUES SOLOS. Le Chant du Braconnier, par Théo Ritter. Salut à Pesth, par Kowalski.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne. L'honneur d'informer ses amis et le public à quel vient de faire de grandes améliorations à son établissement, qui lui permettent d'augmenter considérablement son assortiment de MARCHANDISES SÈCHES AU No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUÉBEC.

On trouve toujours à son établissement les marchandises les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur et le bas prix des effets qui composent son assortiment le mettent en état de défier toute concurrence.

UN FONDS DE MAGASIN VALEUR DE \$30,000. Provenant d'une banqueroute et acheté à des conditions qui lui permettent d'effectuer des ventes à des prix plus bas que le cours ordinaire.

CORPORATION QUÉBEC. HOTEL-DE-VILLE. Québec, 29 mars 1870.

LES personnes qui désirent détailler des liquides spiritueux ou tenir des Maisons d'entree publique en cette cité, sont requises de transmettre à ce Bureau les certificats exigés par la loi d'HUI au 15 jour d'AVRIL prochain, pour être soumis à la confirmation du Conseil-de-Ville.

M. G. SEIFERT. UN NOUVEL ASSORTIMENT DE LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LOIGNONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie.

LE GRAND DESIDERATUM. LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE. LES maitres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE, qui peut se placer dans n'importe quel endroit, et n'occupe seulement qu'un demi-pouce quand on ne s'en sert pas, et peut se transformer à volonté en Canapé, en Lit d'enfant. Prix \$2 50 et au-dessus.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL. CONFECTIONNEUSE DES CEINTURES ET COURROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joins de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMBOURNS pour Chars de Chemins de Fer, VALVENS, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

POUR LES ENFANTS ET LES MALADES. Nourriture Essentielle Concentrée. PRÉPARÉE PAR CHARLES MARTIN.

APPROUVÉE et hautement recommandée par un grand nombre des premiers Médecins et Professeurs de l'Université McGill: Cette nourriture essentielle concentrée, est la plus agréable pour le goût, la plus nourrissante et la plus fortifiante de toutes les préparations semblables qui se vendent; ne causant ni acidité, ni flatuosité, pour les enfants en bas âge, elle remplace parfaitement le lait de la mère.

EXTRAIT d'un des nombreux Certificats. Dr. ROBERT CRAIG, Médecin à l'Hôpital-Général de Montréal, Professeur à l'Université McGill, dit: J'ai fait des essais avec l'échantillon de votre "Nourriture Essentielle Concentrée", que vous m'avez donné dans ce but, et j'ai beaucoup de plaisir d'en attester ses qualités excellentes.

HUILE DE CHARBON. 60 QUARTS d'Huile de Charbon de qualité Supérieure, venant d'être reçue en très bon ordre.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, 1er Déc. 1869.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. Dct. CLOTURE.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

VENTE A BON MARCHÉ D'ARTICLES D'ÉPICERIES. VINS, Brandy, Gin, Thé Vert, Noir et Japon, Homards, Sardines, Huitres en Canistres, Essence de Bouff, Morue Fumée, Morue Fraîche, Raisins et Corinthes, Fromages Anglais et Américains, Marinades de différentes marques, Tabac Turc et autres qualités, Cigares, Bière de Boswell délivrée à domicile aux prix de la Brasserie, en une quantité considérable d'autres articles, tous de premier choix et de meilleure qualité.

A vendre chez H. A. PARÉ, No. 28, rue du Pont. Québec, 4 Janv. 1870.—6m

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. Dct. CLOTURE.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. A. M. P. M.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT. No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE. Escalier de la Basse-Ville.

PRESSES A VAPEUR. Le Propriétaire du Journal L'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que:

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

FACTUMS, Etc., Etc.

LIVRES BROCHURES, Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DE LIVERPOOL ET DE LONDRES ET DU GLOBE. LES Directeurs de la COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DE LIVERPOOL ET DE LONDRES ET DU GLOBE ayant décidé d'ouvrir une AGENCE A QUÉBEC, attirent l'attention des Marchands, Propriétaires et autres à l'état financier si favorable et si prospère de cette Compagnie Anglaise qui se considère à juste titre la plus puissante compagnie contre le feu sur le globe.

Les fonds placés sont \$18,403,090 Les fonds de réserve 4,857,043 Le revenu de chaque jour excédant 20,000

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA, MONTREAL. G. F. G. SMITH, AGENT GENERAL POUR TOUTE LA PUissance. M. A. D. RIVERIN

Ayant été nommé AGENT pour la Cité et le District de Québec pour cette Compagnie si avantageusement connue, sollicite le patronage de ses nombreux amis et du public en général. Le soussigné confiant en la réputation que s'est déjà acquise la Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres et du Globe par sa manière honnête et libérale à rembourser ses obligations, joint à sa longue expérience dans les affaires concernant les assurances offriront pleine satisfaction à ceux qui voudront bien le favoriser en lui donnant leurs ordres.

AUX FERMIERS ET JARDINIERS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE Graines! Graines!!

Le soussigné vient de recevoir son assortiment ordinaire, considérable et varié de Graines des plus belles maisons Anglaises, Françaises et Américaines. Elles ont été choisies avec le plus grand soin possible et sont garanties provenant de la récolte de 1869. L'assortiment consiste en:

GRAINES DE FLEUR, DE JARDINS ET DE CHAMPS. GRAINES DE JARDIN, Betterave rouge-sang, Fèves de toutes espèces, Choux de St. Denis, Early York, Tête de Tambour, Plat Hollandais, A Pain de Sucre, Chou-fleur, Carotte, Céleri, Cresson, Cerfeuil, Concombre, Poireau, Laitue, Melon, Capucine, Panais, Persil, Pois de 40 jours, Rave Ronde et longue, Epinard, Navet, Tomate, Gros Oignon Rouge de Wethersfield, etc., etc.

GRAINES DE CHAMPS: Trèfle Rouge, Trèfle Blanc Hollandais, Graine de Mil, Betterave de Champ, Patates d'Irlande. GRAINES POUR LES OISEAUX: Canari Anglais, Chanvre, Maw, Millet, Colza.

150 VARIÉTÉS DE GRAINES DE FLEURS. Des Catalogues sont fournis à demande à la Pharmacie de St. Roch.

John J. Veldon, Droguiste et Grainetier, à l'Enseigne du Serpent d'Or, Rue St. Joseph, St. Roch.

Mme. JOHANNEN. DEPUIS 6 SOUS LA PIÈCE ET AU-DESSUS. Pour Chambres à Couches, Salons, Passages, Cuisines, etc., etc.

PATRONS NOUVEAUX, 25,000 PIÈCES. Tapisserie Nouvelle, PHARMACIE

DE NOTRE-DAME DE LEVIS. Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Levis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des incises critiques de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il continuera, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais dans une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de:

Drogues fraîches, Médecines patentes, Françaises et Anglaises, Bois de Teinture et tous autres articles pour teinture, Parfumeries Françaises Anglaises, Brosses à dents, Brosses à ongles, Peignes fins en ivoire, Peignes en caoutchouc, Produits Chimiques, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Serron de lantais, Brosses à cheveux, Brosses à barbe, Peignes de corne, ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE.

Un Assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie — AUSSI — Un assortiment complet de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes rouge-sang, Carottes longues orange, Carottes hâtives, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombres Anglais, Concombres Canadiens, Courmelles, Cressons trévis, Cornichons, Céleri blanc, Bled-Inde, Persil Anglais, Persil Canadien, Fénouil, Anis, Gros Panais, Raves longues rouges, Raves rondes rouges, Raves noires, Végetable Marrow, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Pois, Cerfeuil, Choux d'été, Choux d'hiver, Choux à St. Denis, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux frisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves ramennes, Laitue blanche pommée, Melons brochés, Pois de jardins, Navets jaunes d'Abbeben, Navets jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs hâtifs, Gros Oignons rouges, Sauge, Sarriset-Salsifis, Tabac, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

Tous ces articles sont de premier choix et à des prix qui défient toute compétition. Le soussigné espère, par son assiduité et le prix modéré des marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médecins et du public de Lévis et des paroisses en environnantes. Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Médecins ou de Marchands envoyés à son établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et la plus prompte attention. CUMPRISIO — Aux mêmes prix de Québec et argent comptant.

ALFRED GRIROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud

JOSEPH X. LAVOIE, HOMŒOPATHIE. AVOCAT. No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE. No. 12, RUE CRAIG, (DU PONT), ST. ROCH DE QUÉBEC. Québec, 22 sept. 1869.

TERRE A VENDRE. UNE MAGNIFIQUE TERRE en bois debout de 2 arpents de front sur 31 de profondeur, située à Ste. Thérèse de Lotbinière concession du Castor No. 9.

Il y a quatre arpents de terre défrichée, prêt à être mise en culture. Il y a aussi un bois magnifique sur la terre. Conditions libérales. S'adresser à ce Bureau. Québec, 14 avril 1869.

Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien. No. 9, Rue St. Jean, (en dehors). BUREAU DE BUREAU: 84 à 10 A. M., 1 à 3 P. M. et 6 à 8 P. M. Québec, 17 avril 1869.

Commandes pour les Etats-Unis. Le soussigné prendra des ordres pour toutes espèces d'articles de Manufactures Américaines, d'ici au 20 courant. Québec, 17 mars 1870.

SARDINES. CAISSES de Sardines en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes. WILLIAM POSTON, Québec, 14 avril 1869.